BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1406

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

320 387 483 RCS Lyon.
O L Y S.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 9956328.00 EUR.
Adresse : 2, Rue Des Erables, 69760 Limonest.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : OLYS Société par actions simplifiée (à associée unique) au capital de 9.956.328 euros Siège social : 2 Rue des Erables - 69760 Limonest 320 387 483 RCS Lyon (" OLYS " ou " Société Absorbante ") LDLC 7 Société par actions simplifiée (à associée unique) au capital de 9.360.000 euros Siège social : 2 Rue des Erables - 69760 Limonest 838 340 131 RCS Lyon (" LDLC 7 " ou " Société Absorbée ") AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 décembre 2025, les sociétés OLYS et LDLC 7, ont conclu un projet de fusion en vue d'arrêter les termes et conditions de la fusion par voie d'absorption de LDLC 7 par OLYS (le " Projet de Traité de Fusion "), conformément aux dispositions des articles L.236-6 et R.236-1 du Code de commerce. Au titre de la fusion, LDLC 7 fera apport et transfèrera, sous les garanties ordinaires de droit en pareille matière et sous réserve de la réalisation de la condition suspensive prévue à l'article 10 du Projet de Traité de Fusion, l'intégralité des éléments d'actif et de passif composant son patrimoine (y compris les engagements hors bilan et sûretés qui y sont attachés) dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation définitive de la fusion fixée d'un commun accord entre les parties au 31 mars 2026, à 23h59 (inclus) (la " Date de Réalisation "), sans autre formalité particulière (la " Fusion "). Conformément aux dispositions de l'article L.236-3 du Code de commerce et dès lors (i) que la société Groupe LDLC, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 1.110.919,68 euros, dont le siège social est situé 2 Rue des Erables, CS 21035, 69578 Limonest Cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro unique d'identification 403 554 181, détient à ce jour la totalité des titres représentant l'intégralité du capital des sociétés OLYS et LDLC 7 et (ii) qu'elle s'est engagée à conserver ces participations jusqu'à la Date de Réalisation définitive, la Fusion ne donnera lieu à aucune augmentation du capital d'OLYS, et en conséquence, à l'établissement d'aucun rapport d'échange, ni à aucune prime de fusion. Du fait de la dévolution de l'intégralité de son patrimoine à OLYS, LDLC 7 se trouvera dissoute de plein droit à la Date de Réalisation de la Fusion. L'ensemble du passif de LDLC 7 devant être entièrement transmis à OLYS, la dissolution de LDLC 7 du fait de la Fusion ne sera suivie d'aucune opération de liquidation. Conformément aux dispositions de l'article L.236-4 du Code de commerce, la Fusion aura un effet rétroactif au 1er avril 2025. En conséquence, les opérations se rapportant aux éléments transmis au titre de la Fusion et

réalisées par LDLC 7 à compter du 1er avril 2025 et jusqu'à la Date de Réalisation définitive de la Fusion, seront considérées de plein droit comme ayant été faites pour le compte d'OLYS qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens et droits transmis. Les conditions de la Fusion ont été établies sur la base des comptes sociaux d'OLYS et de LDLC 7 arrêtés au 31 mars 2025, date de clôture du dernier exercice social des sociétés. Conformément à l'article 743-1 du plan comptable général, la Fusion s'analysant en une opération réalisée entre des sociétés sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif seront apportés dans le cadre de la Fusion à leur valeur nette comptable au 31 mars 2025. Sur cette base, l'ensemble des éléments d'actifs apportés par LDLC 7 à OLYS a été évalué à un montant total de 19.220.706,31 euros, à charge pour OLYS de supporter l'intégralité du passif de LDLC 7 évalué à un montant total de 11.647.205,35 euros, soit un actif net apporté au 31 mars 2025 évalué à 7.573.500,96 euros. Conformément aux dispositions de l'article L.236-6 du code de commerce, le Projet de Traité de Fusion a été déposé pour le compte d'OLYS et LDLC 7 au greffe du Tribunal des activités économiques de Lyon le 15 décembre 2025..

